

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux embouteillages quotidiens au boulevard Maria Groeninckx depuis la suppression d'une des deux bandes de circulation

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

L'aménagement du boulevard Sylvain Dupuis en juin 2020 et le chaos qui a suivi a fait passer au second plan un autre problème de congestion automobile au carrefour Sylvain Dupuis, Compétition et Maria Groeninckx. Problème finalement tout aussi important et qui résulte, comme vous le savez, d'un aménagement opéré également en juin 2020. Une bande de circulation automobile a été supprimée et remplacée par une bande pour les bus et les taxis. Il n'y a donc plus qu'une seule bande de circulation automobile. Chaque matin et chaque après-midi, aux heures de pointe, c'est l'enfer. De plus, lorsque des voitures veulent tourner à droite pour emprunter la rue Hellebaut, elles doivent couper la bande bus presque à angle droit, ce qui est extrêmement dangereux. Si l'on prend en compte tout l'axe depuis la rue de la Compétition jusqu'à la Basilique, il est partout à deux bandes de circulation et la circulation y est fluide. Un seul point noir parmi cet axe : le boulevard Maria Groeninckx qui est sur une bande. Je m'interroge quant à la plus-value supposée de cet aménagement. Les riverains qui m'ont contacté pensaient, et ils ne sont pas les seuls, cela relève du simple bon sens, qu'en rétablissant une bande de circulation sur le boulevard Sylvain Dupuis, on allait également en rétablir une de plus sur le Maria Groeninckx. Ma question est la suivante : Le Collège compte-t-il rencontrer « Bruxelles Mobilité » afin de demander le rétablissement d'une bande supplémentaire, ce qui est la seule solution envisageable. D'avance merci pour votre réponse.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

La Commune est effectivement en contact avec la Région pour discuter de la situation au niveau du carrefour Sylvain Dupuis / Compétition / Groeninckx De May.

La situation aujourd'hui créée par les automobilistes qui se trouvent au milieu du carrefour est également source de confusion et de danger pour les piétons et les cyclistes qui doivent traverser le carrefour. L'adaptation, si elle est décidée, doit être discutée avec la « STIB ». Nous attendons à ce sujet les décisions ultérieures de la Région, qui analyse actuellement la situation.

F. CARLIER se réjouit qu'il existe un dialogue et que ce problème soit à l'ordre du jour. Elle espère qu'une issue favorable sera donné à sa demande.